



# BOUCLANS

MARS 2023

INFOS

Chers concitoyens,

Comme annoncé dans l'édito du mois dernier, l'élaboration du budget municipal est en cours, pour une présentation en conseil municipal dans quelques semaines. Au cœur du sujet, toujours la chasse aux économies, avec comme ambition de limiter au maximum la progression des dépenses de fonctionnement malgré l'augmentation du coût des énergies et l'inflation généralisée qui touche l'ensemble des achats de la commune comme des ménages.

Du côté des investissements, la règle que l'on s'impose depuis le début du mandat reste valable : investir si possible chaque année au profit de notre commune, que ce soit au service de la population ou de la conservation de notre patrimoine, en n'engageant que les investissements que le budget sera capable d'absorber. Un pilotage fin de nos finances et une planification des projets doivent permettre de tendre vers ces objectifs, tout en préservant l'avenir.

L'autre chantier d'envergure porte sur la poursuite de l'élaboration du PLUi avec pour ambition d'aboutir enfin début 2024. Après une phase difficile où il a fallu comprendre les motifs pour lesquels diverses administrations ont émis un avis défavorable à la version initiale, le travail a repris pour traiter point par point les observations formulées. Elles se résument principalement en une chose : notre territoire prévoit de consommer trop de surfaces pour l'urbanisation dans les dix ans à venir. Alors, là aussi, la tendance est à l'économie, et Bouclans n'est pas épargné. Nous aurons à faire nos propositions d'ici fin mars, et travaillons actuellement avec la Commission Urbanisme pour présenter des perspectives d'urbanisation futures plus économes en matière d'expansion tout en maintenant une capacité de développement de nos villages, intégrant l'habitat et la future zone d'activités. Exercice d'équilibriste, et la négociation sera âpre.

Autant de sujets sur lesquels nous pourrions vous informer des avancements dans les mois à venir et sur lesquels nous restons optimistes et volontaires.

Une bonne nouvelle est à partager : la commune a obtenu l'autorisation de reprendre les travaux du bâtiment périscolaire, après l'interruption d'un mois qu'exigeait l'enquête sur le dramatique accident survenu début janvier. Nous avons bon espoir de pouvoir prendre possession des lieux aux alentours des vacances scolaires de Pâques. Nous touchons au but !

Autre bonne nouvelle, nous avons été entendus par les services de la Préfecture et avons pu nous positionner pour que la commune soit équipée d'un Dispositif de Recueil permettant de faire les demandes de cartes d'identité et de passeports. Ce matériel sera installé prochainement à l'Espace France Services, et vous n'aurez plus à vous rendre à Saône, Valdahon ou Baume les Dames comme actuellement pour bénéficier de ce service. Des délais de réalisation technique sont nécessaires avant que le matériel ne soit en place et notre équipe formée. Un prochain Bouclans Infos vous informera donc de son ouverture effective. C'est un atout de plus pour le maintien du service public à Bouclans.

Martial HIRTZEL

## *Calendrier*

*10/03 : Loto des Amis du Gour à l'Espace Culturel*

*12/03 : Atelier cuisine Mauricienne des Artistes à la campagne-ADAC*

*17/03 : Conseil municipal à 20h30*

*18 et 19/03 : Concours de meute sur chevreuil dès 8h à Vauchamps*

*Du 22/03 au 7/04 : Micro-Folies à la médiathèque*

*25/03 : Sortie de résidence de « nous » de la compagnie « Sous ton nez » à Vauchamps - ADAC*

*1/04 : Soirée jeux de société de l'Association des 2 moulins à Vauchamps*

*Jeudi 6/04 à 19h30 : Soirée de clôture des micro-Folies avec la diffusion du ballet PLAY*

*Du 27/03 au 2/04 : Opération Brioches de l'ADAPEI*

## **Infos pratiques mairie :**

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@orange.fr

Politeia : Bouclans

# RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2023

**Membres présents :** MMES S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, M. GRUET, F. MANZONI, O. POMMEY, E. VERDOT, V. SIMONIN et MM C. AURIOL, V. BUGNET, J.M. ISABEY, M. HIRTZEL et G. MICHEL

**Procurations :** N. DEFASNE à O. POMMEY; J. PERROT-MINOT à M. HIRTZEL; F. POUPENEY à E. VERDOT, J. BOURRAT à J.M. ISABEY, A. MARTIN à V. BUGNET **Excusé :** V. BOUVRESSE **Secrétaire de séance :** C. FERNIOT-PAPILLON

## MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL ET FORFAIT JOURNALIER

le conseil municipal décide à 16 voix pour et 2 abstentions la mise en place du versement du forfait télétravail d'un montant de 2,88 € par journée de télétravail effectuée, dans la limite de 150 € par an. (Plafond légal à 253,44 €) pour les agents de la collectivité.

## CONVENTION DECLA'LOC

Le conseil municipal valide à l'unanimité des personnes présentes la mise en place d'une convention entre la commune et la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs pour la mise à disposition de l'outil Decla-Loc'. Il s'agit d'un logiciel facilitant la déclaration par les propriétaires de gîtes, chambres d'hôtes... de la commune de leurs locations de courtes durées permettant à la CCPHD la perception de la taxe de séjour.

## CONVENTION LOISIRS JEUNES

Le conseil municipal valide à l'unanimité des personnes présentes la mise en place d'une convention entre les Francas de Bouclans et la commune pour les chantiers loisirs jeunes. Il s'agit de projets de loisirs construits pour et par des jeunes avec le soutien des partenaires locaux. En échange de tâches d'intérêt collectif, les jeunes perçoivent une petite rétribution qui servira à financer les projets du secteur ados. Ces chantiers comprennent donc une partie action d'utilité sociale et une partie loisirs. Le chantier loisirs jeunes est un moyen de s'engager dans la citoyenneté.

Objectifs recherchés :

- 1-Permettre l'accès aux loisirs à tous les jeunes
- 2-Sensibiliser les jeunes à la notion de citoyenneté active
- 3-Appréhender la notion d'engagement par la réalisation d'une mission d'intérêt public.
- 4-Impliquer les jeunes dans la vie et l'aménagement de leur territoire.
- 5-Valoriser l'implication des jeunes et améliorer leur image auprès de la population.
- 5-Favoriser la socialisation et la cohésion à travers le vivre ensemble.
- 6-Permettre la découverte de pratiques et de métiers manuels.
- 7-Renforcer la collaboration entre les communes et le Secteur Ados.

La réalisation des travaux au bénéfice de la commune de

Bouclans et se fait en contrepartie d'une aide financière fixée à 10 € par jour et par jeune.

## INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL A L'ESPACE FRANCE SERVICE

Pour plus d'efficacité, de simplicité et d'accessibilité dans les démarches administratives, les demandes de carte nationale d'identité et de passeports évoluent et sont désormais effectuées de façon sécurisée et dématérialisée, via un dispositif de recueil de ces demandes (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur.

Afin de raccourcir les délais d'attente actuels, le gouvernement a annoncé l'ouverture de nouveaux guichets et des crédits supplémentaires pour les collectivités.

La commune équipée bénéficie de la part de l'ANTS d'une dotation d'installation de 4000 €, puis selon l'activité constatée en année N, la commune bénéficie en année N+1 d'une dotation versée par la DGCL, composée d'un montant de base, plus une majoration fixée par seuils. Pour information en 2022, le montant de base était fixé à 9 000€ et pouvait être complété d'une majoration de 3550 € à partir de 1875 demandes enregistrées.

L'implantation du dispositif peut supposer à terme d'augmenter le temps de travail d'au moins l'une des deux collaboratrices afin d'élargir l'accessibilité du service à ce public.

## COMMISSION URBANISME

Suite à la démission de Jean-Pierre GUEY du C.M., un appel à candidature à été lancé pour le remplacer à la commission urbanisme. La candidature de Valentin BUGNET a été adoptée à l'unanimité.

## DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR A PIZZAS

Le conseil municipal rejette à l'unanimité la demande d'installation d'un distributeur à pizzas, par la société JUSTQUEEN, sur le domaine public communal afin de soutenir l'offre de pizzas existante sur notre territoire, à savoir : -Présence d'un food truck les mercredis soirs sur le parking du Maximarché, vente directe à la boulangerie les vendredis soirs, 3 distributeurs (Nancray, Gonsans, Aïsey) et le distributeur de l'Auberge du Château de

Vaite incluant des pizzas au feu de bois.

### **DEMANDE DE SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC**

Annoncé le 27 août 2022 et effectif depuis début janvier 2023, le fonds vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Il est destiné à financer des projets présentés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Dans le domaine de l'éclairage public, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux : maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses

Dans un objectif de performance environnementale, l'utilisation du fonds vert doit permettre, pour chaque projet, de transformer au moins 10% du système d'éclairage public du parc, sans en attendre l'obsolescence. Ceci permettra d'une part des économies importantes d'énergie et d'autre part une réduction des nuisances environnementales ainsi que sur la santé humaine.

La bascule en éclairage led 62 luminaires tels que décomptés par le Syded pourrait bénéficier de cette aide.

L'investissement global s'établit à 37 200 € HT pouvant bénéficier de l'aide cumulative du Syded pour 10 850 € et du fonds vert pour 18 910 € (afin de rester dans le plafond d'aides de 80% du projet) et conduisant ainsi à un autofinancement de 7 440 € HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Rédition du plan guide de commune**

Le groupe MEDIA PLUS COMMUNICATION, situé à Saint Laurent du Var, déjà éditeur de la version 2006, a proposé une réédition actualisée du plan Guide de Bouclans. Cette opération est gratuite pour la commune, la société se chargeant de la vente des espaces publicitaires présents sur le document auprès des commerçants et artisans du secteur. En cas de vente insuffisante, l'opération sera annulée.

### **Lotissement**

Le lot 2 fera l'objet de la signature d'un compromis de vente le 24 février prochain. En l'état actuel des choses, seul reste disponible le lot 11. Le cabinet JAMEY (maître d'œuvre) a été sollicité pour la préparation de la phase travaux de finition, et le SMIX THD pour l'installation de la fibre. Un délai de six mois est requis.

### **Projet périscolaire**

L'enquête en recherche de responsabilités de l'inspection du travail suit son cours. Les travaux au RDC se poursuivent (cuisine, sols, électricité, carrelage). La reprise des travaux à l'étage a été autorisée.

### **Opération Brioches de l'ADAPEI**

L'opération se déroulera du 27 mars au 2 avril 2023. La commune renouvelle sa participation à cette opération en optant pour l'achat des brioches auprès des boulangeries du secteur selon les capacités de production de chacun.

### **Adhésion à la fondation du Patrimoine**

En vue de la restauration du clocher de l'église, un appel aux dons a été envisagé. Pour ce faire, une adhésion à la fondation du patrimoine est nécessaire et coûte, pour une commune de moins de 3 000 habitants, elle est de 200 €

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

### **Dérogation scolaire**

Suite au refus, le 20 janvier dernier, d'accorder une dérogation scolaire à une famille, la commune de Gennes a pris contact avec la mairie de Bouclans pour indiquer qu'elle n'aurait pas facturé de frais de scolarité. Pour autant, cette information complémentaire ne remet pas en cause la décision du Conseil basé sur la préservation de ses effectifs scolaires au sein de la commune, d'autant plus justifiée par la création du nouveau périscolaire et sur le fait que la décision de ne pas facturer de frais scolaires peut être révoquée à tout moment.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les usagers (professionnels et particuliers) peuvent déposer de façon dématérialisée leur dossier d'urbanisme (Permis de Construire, d'Aménager ou de Démolir, Déclaration Préalable et Certificat d'Urbanisme).

La CCPHD a ainsi mis en place un guichet de dépôt unique accessible par Internet dont l'adresse est la suivante :

<https://portesduhautdoubs.geosphere.fr/guichet-unique>



### Zoom sur la Micro-Folie Méli'art du 21 mars au 7 avril

La Micro-Folie Méli-Art s'installe à Bouclans ! Ce musée numérique mobile permet d'accéder aux œuvres ou contenus de 12 établissements culturels français majeurs (le Louvre, l'Opéra, le château de Versailles, le musée d'Orsay, Universcience...). Il propose des parcours multiples dans une galerie d'art virtuelle (arts plastiques, spectacle vivant, design, architecture).

Venez profiter de cette expérience unique en visite libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque ; Sophie et Thomas, les intervenants, vous proposeront des œuvres éclectiques sur les thèmes suivants :

- **du mercredi 22 mars au samedi 25 mars :**  
les Résidences Royales Européennes ;
- **du mercredi 29 mars au samedi 1<sup>er</sup> avril :**  
l'art au Mexique ;
- **du mardi 4 avril au vendredi 7 avril :**  
l'art au Japon.

#### Soirée de clôture des Micro-Folies : Jeudi 6 avril à 19h30

Diffusion exceptionnelle du ballet PLAY à la médiathèque ! Amenez votre coussin, votre sandwich, installez-vous confortablement et venez profiter de ce spectacle à l'énergie communicative où se mêlent danse, musique, théâtre et chant, dans un esprit festif ! Boissons offertes. Première partie 45 min. ; Entracte : 20 min. ; Deuxième partie : 60 min.



Premier ballet du chorégraphe suédois Alexander Ekman pour les danseurs de l'Opéra. Play a été créé au Palais Garnier en décembre 2017, sur une musique originale de Mikael Karlsson.

Tout au long de ces trois semaines, vous pourrez également venir participer à la réalisation d'une fresque collective . Vos réalisations seront ensuite visibles à la médiathèque !

*La Micro-Folie est un dispositif initié par le ministère de la Culture et porté par La Villette. En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs et l'association Familles Rurales Fédération du Doubs.*



### Inscriptions campagne d'été

La campagne d'été débute officiellement le 13 mars. Les inscriptions auront lieu à partir du 23 février, chaque jeudi de 14h15 à 15h30 au vestiaire du terrain de foot de Bouclans.

### Permanences CAUE à Valdahon

Des conseils gratuits et personnalisés pour les particuliers.

Que vous souhaitiez construire une maison neuve ou rénover un bâtiment existant, de nombreux critères sont à prendre en considération avant de vous lancer. Nos architectes, urbanistes et paysagistes conseillers vous informent gratuitement en amont et tout au long de votre projet afin de vous aider à définir vos besoins.

Permanence à Valdahon le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois. Maison France Services, 5 rue du Général de Gaulle



## PARTICIPEZ AU DÉFI "Sans emballage"

SVP !

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MARS 2023  
DANS LE HAUT-DOUBS



Boulangerie | Fruitière | Boucherie | Epicerie | Magasin...

**Apportez vos contenants, refusez les emballages jetables !**

Pour 10 achats réalisés :  
Jusqu'à 180 € à gagner  
par tirage au sort !

